

Les petits blongios ont le dos large

Normand Brunet
citoyen

J'aurais peut-être dû réagir plus tôt, mais peu importe, car les dés sont pipés.

Dès l'annonce – en grandes pompes – du projet Northvolt le 28 septembre 2023, je me suis mis en état d'alerte. Et pour cause.

Et plus on avance dans ce dossier, plus je suis ré-VOLT-é. Ce dossier a été mené tout croche, en catimini, en faisant fi des pratiques en vigueur au Québec pour l'examen des impacts des projets de développement.

On a même traficoté sur demande le règlement qui aurait pu automatiquement amener ce projet devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Il s'agit peut-être d'un beau projet. Ou peut-être pas. On aimerait savoir. Plusieurs questions se posent, auxquelles nous n'avons pas de réponses, et auxquelles nous n'en aurons probablement jamais :

- pourquoi avoir modifié le règlement sur les études d'impact quelques jours avant le dépôt de ce méga-projet?
- pourquoi avoir rejeté un projet immobilier sur le même site – projet dont les impacts auraient été beaucoup moins considérables?
- ce projet aurait-il pu s'implanter ailleurs?
- et surtout, pourquoi mener ce dossier en cachette, en évitant soigneusement de tenir des audiences publiques?
- dernière question : pourquoi diaboliser les opposants à ce « beau projet » qui ne semblent pas comprendre que les batteries et l'économie verte c'est l'avenir du Québec?

J'ai gradué en biologie en 1973, et depuis ce temps je m'intéresse aux relations qu'entretient notre province avec l'environnement de son territoire. Jamais, au fil de ces quelque cinquante années, je n'ai vu un dossier de développement aussi mal ficelé, aussi opaque et aussi tordu que celui qu'on essaie de nous faire avaler ici.

Hier, en entrevue à la radio, le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (!) disait sans broncher que le projet immobilier ne respectait pas l'habitat du petit blongios, contrairement au projet de Northvolt. C'est n'importe quoi! Le petit blongios fait partie de la famille des hérons. OK, c'est une espèce menacée, mais de là à servir de prétexte, il y a un grand pas. Que certains franchissent allègrement.

Quand on compare tous les paramètres, le projet résidentiel aurait été beaucoup moins dommageable pour l'environnement que le sera celui de la méga-usine de batteries. L'article de Thomas Gerbet publié sur le site de Radio-Canada le 21 février est assez éloquent à cet égard.

Dès 1981, Jean-Pierre Rogel qualifiait dans son essai le Québec de « paradis de la pollution ». Sauf qu'ici on ne fait plus simplement face à la pollution, mais plutôt à un système propulsé par des bulldozers dont les conducteurs sont pressés et aveugles.